Séance du 25 septembre 2020 à 20h00

Convocation du 21.09.20 affichée le 21.09.20

Conseillers en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 11

PRESIDENCE : Chantal DUCOURET, Maire

PRESENTS : Chantal DUCOURET, Daniel LEBEURY, Gisèle LOZIER, Pierre ANTHOUARD, Victor MABIRE, Bruno COURBOT, Didier LOIR et Joël JUMELIN

ABSENTS : Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE a donné procuration à Pierre ANTHOUARD
Philippe GOHEL a donné procuration à Daniel LEBEURY
Marlène LEMOIGNE a donné procuration à Gisèle LOZIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Daniel LEBEURY

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Mme le Maire informe le conseil municipal que le délégué du conseil ne peut être ni maire ni adjoint.
Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme délégué suppléant : Didier LOIR. Pierre ANTHOUARD étant délégué titulaire.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accorde à Monsieur Ludovic LE SERRE, Receveur Municipal, l'indemnité de confection des documents budgétaires.

CONVENTION AVEC MANCHE NUMERIQUE

Actuellement, la commune est adhérente au Syndicat Mixte Manche Numérique pour l'assistance informatique des logiciels métiers de la mairie. Le syndicat ayant élargi ses domaines de compétences, il propose maintenant un bouquet de services et des services à la carte.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la convention proposée et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer la convention-cadre avec le Syndicat Mixte Manche Numérique et les annexes.

TRAVAUX DE VOIRIE

LOTISSEMENT 20 rue Alexis de Tocqueville : le permis d'aménager prévoyait un bassin de rétention des eaux pluviales avec un rejet dans la rue de la Forge. La Communauté d'Agglomération du Cotentin ayant pris la compétence « eaux pluviales en milieu urbain », elle est intervenue pour étudier le rejet des eaux pluviales des 9 parcelles du lotissement. Celui-ci sera réalisé vers la RD901 par la place. Plusieurs tranchées seront effectuées sur la place pour les raccordements du lotissement au réseau électrique, au réseau d'eau et au réseau téléphonique. En conséquence, les travaux d'aménagement de la voirie autour de l'église, sont reportés.
Le lotissement portera l'adresse 20 rue Alexis de Tocqueville. La voirie intérieure restera privée.
RD901 : les plateaux surélevés sont efficaces pour ralentir la vitesse mais, ils se sont dégradés par endroits. La route étant départementale, le Conseil Départemental sera à nouveau contacté pour une intervention prochaine.
Victor Mabire demande la modification du dos d'âne de la rue d'Ozeville.
Le conseil remercie M. Courbot, qui a donné à la commune, 2 remorques de cailloux de décaissement.
Si le temps le permet, les conseillers visiteront les chemins de la commune, demain matin.
Didier Loir demande la pose de buses pour canaliser les eaux de pluies et celles provenant de la laverie de poireaux de la rue d'Ozeville.
Un panneau sera posé à l'entrée de la route de Valcanville, indiquant la direction «rue d'Ingleville» et «rue de la Forge».

TRAVAUX DE BATIMENT

Le garage du logement sur la Place, a été dératisé par une entreprise spécialisée. L'agent d'entretien procédera à la réfection des joints des murs, qui ont été creusés par les rats.
Un éclairage sera installé derrière la salle polyvalente pour l'utilisation du terrain de jeux le soir.
EGLISE : le rapport de M. Pougheol, architecte, a été adressé aux conseillers avec la convocation. M. Pougheol propose de venir présenter au conseil, les travaux préconisés contre l'humidité dans l'église.
La restauration du maître-autel est en cours de réalisation. 37 personnes ont visité l'église lors des journées du Patrimoine.

URBANISME

Chaque conseiller a reçu avant la réunion, la liste des demandes d'urbanisme effectuées en 2019 et 2020.
Mme le Maire apporte des informations complémentaires.

REPAS DES AINES

Compte-tenu des conditions sanitaires dues à la pandémie du coronavirus Covid19, le repas des aînés ne pourra sans doute pas avoir lieu. Le Maire propose de remettre aux aînés un « panier garni ».
Le Conseil Municipal décide de reporter le repas des aînés ; mais approuve la proposition du Maire, si la situation sanitaire devait durer.

REMBOURSEMENT D'ACHATS EFFECTUES PAR LES ELUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de rembourser aux adjoints et conseillers municipaux, les achats qu'ils feront pour la commune, sur présentation des justificatifs.

AFFAIRES DIVERSES

Le stand de tir est en activité.
A compter du 1er novembre, la mairie sera ouverte le lundi de 14h30 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 13h00.
La cérémonie du 11 novembre se déroulera selon les instructions préfectorales qui seront communiquées. Le 8 mai a été commémoré en très petit groupe et sans vin d'honneur.
Bruno Courbot suggère des animations en soirée, l'été prochain. Il pourrait demander à des collègues, qui ont créé un groupe de rock festif. Les 3 concerts donnés dans l'église de Tocqueville par de jeunes virtuoses des grandes écoles de musique du Royaume Uni, ont eu beaucoup de succès
La fibre optique est posée ; mais pas encore en service. Une réunion publique devrait avoir lieu puis, chacun choisira son opérateur.